

Intervention à l'occasion du déjeuner des parlementaires au Bourget**17 juin 2009, Salon du Bourget**

Madame la Ministre (Miroslava KOPICOVA),

Monsieur le Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques (Claude BIRRAUX),

Monsieur le Président du Groupe parlementaire pour l'espace (Pierre LASBORDES),

Monsieur le Président du Centre national d'études spatiales (Yannick d'ESCATHA),

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Chers amis,

Je suis heureuse de partager aujourd'hui ce déjeuner avec vous au Salon du Bourget, pour discuter ensemble de notre politique spatiale. Mais avant d'en venir à un bilan de mon action dans le domaine et aux perspectives pour les prochaines années, permettez-moi de m'associer aux paroles de soutien qui ont été adressées aux familles et aux amis des disparus du vol AF447. Cet accident a endeuillé l'ensemble de la famille aéronautique et marque fortement ce centième anniversaire du Salon du Bourget.

Certains esprits chagrins voulaient même voir cette belle fête placée sous le signe de la crise économique et du risque que peut représenter la grippe A pour le secteur des transports. Et pourtant, de nombreux contrats ont déjà été signés depuis le début de la semaine, ici, au Bourget.

L'activité spatiale est aussi privilégiée. La demande commerciale en télécommunications est croissante, tirée par la télévision en très haute définition et en services spatiaux intégrés. Et le chiffre d'affaires du secteur spatial est assuré pour environ deux tiers par les programmes institutionnels, par définition très stables.

En Europe, les Etats ont même choisi le secteur spatial comme un axe fort de la politique de relance. L'investissement record de 10 milliards d'euros à l'occasion de la dernière réunion au niveau ministériel du conseil de l'Agence spatiale européenne en est la démonstration.

Dans son rapport publié la semaine dernière sur les perspectives du secteur à l'horizon 2018, Euroconsult prévoit même une augmentation de 50% de la demande de satellites, et donc aussi de lancement, entre la période 1999-2008 et la période 2009-2018. C'est une aubaine pour l'ensemble des industriels spatiaux européens.

*

Mesdames et messieurs, je vois dans cet engouement spatial un des résultats de la présidence française de l'Union européenne. Avec la réunion des ministres européens chargés de l'espace à Kourou en juillet dernier, nous avons réussi à faire prendre conscience de l'intérêt de l'espace pour l'ensemble des pays de l'Union, même ceux qui n'ont pas encore d'industrie spatiale. Ce tour de force a été possible grâce à l'action de votre groupe parlementaire pour l'espace, Monsieur le Président (Pierre LASBORDES), auprès de ses homologues européens, et aussi grâce à l'action de l'ensemble des personnels du CNES, Monsieur le Président (Yannick d'ESCATHA).

Je tiens aussi à saluer tout particulièrement votre présidence de l'Union, Madame la Ministre (Miroslava KOPICOVA), qui a su faire vivre l'esprit de Kourou tout au long de ce premier semestre 2009. Le conseil espace du 29 mai dernier a par exemple adopté une résolution qui souligne l'importance d'inscrire l'industrie spatiale dans le processus de définition d'un Plan européen pour l'innovation. C'est une suite naturelle des travaux sous présidence française qui ont identifié ce secteur comme un « marché porteur », c'est-à-dire un secteur privilégié sur lequel la Commission porte une attention particulière.

Une des grandes réussites de ce dernier conseil espace a aussi été la proposition par la Commission de créer une ligne budgétaire spécifique pour l'espace au sein du budget de l'Union. Cette grande première concernera le programme GMES d'observation de la Terre et permettra à la Commission de disposer de 150 millions d'euros pour les programmes opérationnels entre 2011 et 2013, en attendant les prochaines perspectives financières.

Le processus de promotion de l'espace au niveau européen lancé par la France est donc maintenant en régime de croisière et il faut l'entretenir. Je me félicite d'ailleurs aussi que la

conférence sur l'exploration spatiale qui devait être organisée ce mois-ci ait pu être reportée à l'automne. Je suis sûre que cette nouvelle réunion sera un nouveau rendez-vous majeur pour construire l'Europe spatiale de demain à l'heure où les Etats-Unis réfléchissent à la redéfinition de leurs objectifs avec la commission Augustine.

Enfin, la Belgique, qui assurera la présidence de l'Union au deuxième semestre 2010, a aussi annoncé qu'elle reprendrait le flambeau, faisant de la réforme de la gouvernance institutionnelle du secteur spatial européen un sujet majeur de sa présidence.

*

En parallèle avec cette phase européenne, il nous faut aussi envisager nos perspectives nationales. 2009, année de l'astronomie, dont le point culminant aura très probablement été le lancement d'Herschell et Planck, le 14 mai dernier, 2009 donc, est aussi l'année de préparation du prochain contrat Etat-CNES qui devrait recouvrir la période 2010-2015.

Alors que le précédent contrat était organisé autour de grandes thématiques, je souhaite que le nouveau contrat soit plus orienté vers les « bénéficiaires » de la politique spatiale.

- Les entreprises du secteur qui doivent être toujours plus compétitives au niveau national et à l'international. La diminution des délais de paiement du CNES à 30 jours de la facture dès le début de cette année relève aussi de cette logique.
- Les scientifiques parce que l'espace est un outil extraordinaire et indispensable pour comprendre l'Univers, les lois de la physique la plus fondamentale et bien sûr l'évolution de notre planète.
- Et les citoyens et les politiques publiques parce que l'espace apporte clairement des services utiles, voire indispensables, à notre vie quotidienne : géolocalisation avec le GPS et bientôt Galileo, météo, bien sûr, imagerie satellite, ou encore sécurité des transports.

A ce titre, il me semble important que les objectifs du CNES soient clairement orientés pour soutenir les initiatives mondiales dans le domaine de l'environnement. Déjà, les technologies spatiales sont très utilisées pour comprendre l'évolution de notre planète et les travaux du

GIEC n'auraient jamais pu exister si les scientifiques n'avaient pas eu accès aux technologies spatiales. Mais les satellites peuvent aussi être particulièrement utiles pour contrôler l'application des traités internationaux, par exemple en matière d'émissions de gaz à effet de serre. C'est un sujet fondamental pour la prochaine conférence de Copenhague en décembre prochain sur le changement climatique : sans mesure claire et indépendante, il ne sera pas possible de fixer des mesures contraignantes, avec des sanctions financières éventuelles.

L'espace apporte ces possibilités car il interdit aux pays de cacher leur activité, ou de frauder quant à leurs déclarations. Par exemple, il est relativement facile, à l'aide d'une caméra infrarouge de savoir si une centrale au charbon est active ou non. L'espace permet aussi de mesurer la biomasse répartie sur le globe. Avec des technologies radar, on peut mesurer l'épaisseur du tissu végétal, faisant ainsi la différence entre une forêt primaire et une plantation de canne à sucre.

Au-delà des ces programmes de contrôle direct, nous devons aussi lancer des travaux scientifiques plus amont pour mieux modéliser l'atmosphère en termes de gaz à effet de serre et les flux associés. L'objectif, à terme, est de pouvoir mesurer à partir d'observations spatiales, les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre de chaque région du globe, voire de chaque pays. Cet outil serait très utile pour mieux comprendre le phénomène global du changement climatique, mais aussi pour assurer un suivi des accords internationaux qui suivront la Conférence de Copenhague.

*

Mesdames et messieurs, sans lanceurs, il n'est pas de satellites en orbite. Ce sujet est donc d'une importance primordiale, et je sais que le Président de la République aura à cœur d'en parler personnellement dans les prochains jours suite à votre rapport Monsieur le Président (Yannick d'ESCATHA) avec Bernard BIGOT et Laurent COLLET-BILLON. En attendant, je tenais à vous redire mon attachement à la préférence européenne pour les lanceurs, qui est, je crois un sujet primordial, un sujet de cohérence de politique spatiale quand on sait les financements si importants qu'y consacrent les Etats européens.

Je tiens à vous le dire aujourd'hui solennellement, mon soutien à Arianespace est total. Déjà, j'ai fait revenir la Suède, partenaire indispensable au programme Ariane, alors qu'elle avait décidé de le quitter à la ministérielle de l'ESA en novembre dernier. Le programme Ariane est un programme européen et nous devons rester solidaires.

La solidarité, c'est aussi le choix d'Ariane pour tous les lancements possibles. L'Etat accompagne l'ensemble de l'industrie française, en particulier avec les garanties d'emprunt apportées par la Coface qui ont permis par exemple de gagner le contrat Yamal, construction et lancement d'un satellite pour la société russe Gazprom. Avec le CNES, nous avons aussi convaincu l'ensemble de nos partenaires européens pour qu'Alphasat, un satellite commun entre Inmarsat et l'Agence spatiale européenne soit lancé sur Ariane.

C'est donc un engagement total que je mène pour promouvoir notre industrie. Et je me félicite qu'ici, au Salon du Bourget, Arianespace ait déjà signé six nouveaux contrats de lancement, quatre pour Galileo et deux pour des satellites de télécommunications pour Hong Kong, Singapour et Taïwan.

Le Bourget 2009 sera donc une grande cuvée pour le spatial. Gageons que ce soit une nouvelle fois aussi une source pour nos jeunes que nous devons attirer toujours plus vers les carrières scientifiques et techniques.

Je vous remercie.